



À l'initiative de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir - Thenon - Hautefort, une Maison de services au public pour les accompagnements aux démarches dématérialisées vient de voir le jour à l'Hôtel de ville d'Hautefort (24). La Maison de services au public délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Dans un espace de confidentialité, les usagers seront accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne, de l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques. La Maison de services au public articule présence humaine et outils numériques. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) pilote la politique publique d'accessibilité aux services dont la Maison de services au public est un outil de proximité. Le dispositif d'animation nationale du réseau des Maisons de services au public a été confié à la Caisse des Dépôts. Celle d'Hautefort, sous la conduite Marie-Claire Boulinguez, est animée par des agents formés par les opérateurs partenaires qui interviennent pour les aides et conseils personnalisés. Elle aura pour mission d'offrir aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne, à l'occasion des permanences des partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, ou pour un entretien à distance...

Sept opérateurs nationaux sont partenaires du programme national Maison de services au public : Pôle emploi, la Caisse d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance de Retraite, la Caisse d'Allocations Familiales, La Caisse de la Mutualité Sociale Agricole, La Poste et la GRDF. Cette Maison de services au public délivre une offre de services en fonction des besoins locaux et des partenariats tissés, notamment avec les acteurs locaux.

- Permanence en alternance Thenon/Hautefort sur rendez-vous, au 05 53 35 09 96, auprès de la responsable, Marie-Claire Boulinguez. À Hautefort le mardi de 14 heures à 17 heures, le

Hautefort : une maison de services au public

Écrit par Michel Pitout - Mis à jour Mercredi, 15 Novembre 2017 14:54

mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le vendredi de 9 heures à 17 heures. À Thenon le mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

- Photo : présentation aux élus de la Maison de services au public